

Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 7 mai 2018, à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers(e) :

Manon Côté Benoît Couture
Rémi Beaulac Gilles Gauvreau

Sont absents : les conseillers Dominic Lapointe et Steve Leblanc

Les membres présents forment le quorum.

2018-05-68 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : RÉMI BEAUCHESNE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 9 avril 2018
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 avril 2018
5. Présentation des comptes
6. Achats de ponceaux pour travaux 2018
7. Table vibrante (compacteur)
8. Politique municipale – participation des élus à des soirées bénéfiques
9. Autorisation pour dossier à la Cour municipale
10. Adoption du Règlement #499 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2018
11. Défi Santé – Remise des prix le 16 mai à Gatineau
12. Demande commune au Fonds d'Aide Desjardins – Projet Fibre optique
13. Adoption du rapport financier 2017
14. Travaux en bordures des routes du MTQ – Autorisation de signature des demandes
15. Société St-Jean-Baptiste – Demande de commandite pour les bénévoles
16. Spectacle de l'école primaire – jeudi 17 mai 2018
17. Demande de la Fabrique Sts-Anges – Dons pour Criée des Âmes
18. Renouvellement assurances 2018-2019
19. Correspondance
 - a) Journée de l'arbre et distribution du Compost – dimanche 20 mai 2018 ;
 - b) FEPTEU – Prolongation des travaux possible jusqu'au 31 mars 2019 ;
 - c) FEPTEU – Réception du MAMOT du refus d'aide supplémentaire demandée;
 - d) FEPTEU – Envois au MAMOT et au MTMDET d'une demande d'aide financière à même leurs fonds discrétionnaires;

- e) Remise des certificats pour les pompiers – jeudi 7 juin;
 - f) Appui du Député Schneeberger pour demande de travaux sur la route 161 au MTMDET ;
 - g) Rencontre de consultation à la Commission scolaire – mardi 15 mai ;
 - h) Invitation au Rallye interactif de la CDCBF, vendredi 11 mai ;
 - i) Conférence Santé – vendredi 11 mai à 13h30 au Centre Communautaire ;
 - j) Rapport d’inspection du pont P-07932 (Ruisseau Demers) par le MTMDET.
20. Période de questions
21. Clôture de séance

2018-05-69 Approbation du procès-verbal du 9 avril

IL EST PROPOSÉ PAR : **MANON CÔTÉ**
et résolu à l’unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal du 9 avril 2018 soit accepté, tel que rédigé.

2018-05-70 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 avril 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOÎT COUTURE**
et résolu à l’unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 avril 2018 soit accepté, tel que rédigé.

2018-05-71 Présentation des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR : **GILLES GAUVREAU**
et résolu à l’unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE les comptes présentés, qui totalisent 69,423.09 \$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

2018-05-72 Achats de ponceaux pour travaux 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : **GILLES GAUVREAU**
et résolu à l’unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

D'AUTORISER l'achat de 2 ponceaux de type « Tube d'acier spiralé » (pour le remplacement d'un ponceau dans le 8^e rang et d'un autre dans le 3^e rang Nord) à l'entreprise Spiralco Inc. au coût de 6,050.00\$ + taxes et d'en autoriser le paiement.

2018-05-73 **Table vibrante (compacteur)**

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à faire les démarches requises afin d'acquérir une Table vibrante (Compacteur) en allouant un budget de 2,200\$ + tx pour cet achat qui permettra d'améliorer la qualité des travaux de réparation manuelle d'asphalte effectuée par le personnel municipal.

2018-05-74 **Politique municipale – participation des élus à des soirées bénéfiques**

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ADOPTER une « politique municipale » selon laquelle la municipalité assumera le coût du billet pour les élus qui participeront à des soupers/activités bénéfiques organisées par des organismes à but non lucratif, ce qui permettra d'une part à la municipalité d'aider financièrement l'organisme et d'autre part, de s'assurer la présence d'au moins 1 élu à ces activités. Il est à noter que seul le coût du billet de l'élue sera assumé par la municipalité, le coût du billet du conjoint(e) demeurant aux frais de l'élue.

2018-05-75 **Entente de service pour un procureur à la cour municipale de Victoriaville**

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE retenir les services de Me Sylvain Beauregard, avocat, à titre de procureur de la municipalité du Canton de Ham-Nord à la Cour municipale de Victoriaville;

D'AUTORISER Me Sylvain Beauregard, agissant à titre de procureur de la poursuite à la Cour municipale de Victoriaville, à délivrer, au nom de la municipalité du Canton de Ham-Nord, un constat d'infraction pour toute infraction à l'une des dispositions d'un règlement, d'une résolution ou d'une ordonnance du Conseil.

2018-05-76 **Adoption du Règlement #499 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2018**

ATTENDU QUE la MRC d'Arthabaska a déclaré compétence quant à l'élimination, à la valorisation, à la collecte et au transport de matières résiduelles, dont les boues de fosses septiques, à l'égard du territoire de la municipalité du Canton de Ham-Nord;

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 18 juillet 2017, du règlement numéro 366 concernant la vidange des boues de fosses septiques adopté par le Conseil de la MRC d'Arthabaska;

ATTENDU QUE ce règlement vise à instaurer un programme de gestion des boues de fosses septiques, comprenant notamment la collecte, le transport et la valorisation de ces matières;

ATTENDU l'article 44 de ce règlement, qui se lit comme suit : « *Les tarifs et frais reliés aux services et activités visés par le présent règlement sont exigés par les municipalités* »;

ATTENDU QUE, en vertu des articles 244.1 à 244.10 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q. c. F-2.1), la compensation relative à l'application de ce programme sur le territoire de la municipalité du Canton de Ham-Nord doit se faire par règlement;

ATTENDU QUE, lors de la séance du 12 mars 2018, en vertu de l'article 445 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1), un avis de motion a été donné par M. Gilles Gauvreau et un projet de règlement a été présenté au Conseil de la municipalité du Canton de Ham-Nord;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE le règlement portant le numéro 499 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2018 soit adopté.

2018-05-77 Défi Santé – Remise des prix le 16 mai à Gatineau

IL EST PROPOSÉ PAR: GILLES GAUVREAU
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'AUTORISER M. François Marcotte, maire, à aller représenter la municipalité du Canton de Ham-Nord lors de la remise des prix dans le cadre du Défi Santé 2018 qui aura lieu le mercredi 16 mai 2018 à Gatineau et d'assumer les frais liés à cette journée (déplacement et repas).

**2018-05-78 Demande commune au Fonds d'Aide de Desjardins –
Projet de Fibre optique**

ATTENDU la volonté de notre municipalité de mettre en place un réseau de fibre optique qui permettra d'offrir des services de télécommunications à large bande à tous nos résidents et entreprises situés sur notre territoire;

ATTENDU QU'un projet collectif de fibre optique est présentement débuté avec la MRC d'Arthabaska afin de réduire les inégalités de services dans les petites municipalités, principalement en milieu rural;

ATTENDU QU'un tel projet a une grande importance sur la vitalité de nos milieux, essentiellement sur le plan du développement socio-économique de notre région, autant pour les besoins des résidents que pour ceux des commerces, des entreprises et des industries;

ATTENDU QUE le Fonds d'Aide de Desjardins est dédié à soutenir des projets collectifs tel que notre projet de fibre optique;

ATTENDU QUE les municipalités de Saints-Martyrs-Canadiens, de Notre-Dame-de-Ham et du Canton de Ham-Nord désirent s'unir afin d'acheminer une demande commune VIA le Fonds d'Aide Desjardins pour notre projet régional de Fibre optique;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: RÉMI BEAUCHESNE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACHEMINER une demande commune au Fonds d'Aide de Desjardins au nom des municipalités de Saints-Martyrs-Canadiens, de Notre-Dame-de-Ham et du Canton de Ham-Nord pour notre projet collectif régional de fibre optique, demande d'aide pour une somme totale de 30,000\$, représentant un montant de 10,000\$ par municipalité.

2018-05-79 Adoption du rapport financier 2017

IL EST PROPOSÉ PAR : GILLES GAUVREAU
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le Rapport financier de la municipalité pour l'année 2017, préparé par la firme Pellerin Aubert Ramsay Provencher Inc. et présenté par Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, soit adopté.

2018-05-80 Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports – Autorisation de signatures des demandes

ATTENDU QUE des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2018, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE la Municipalité du Canton de Ham-Nord se porte garante de tous les travaux prévisibles et imprévisibles qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera en son nom sur les routes du ministère des Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) qui permettra de se soustraire à l'obligation d'un dépôt de garantie;

QUE la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation au MTMDET pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;

QUE la Municipalité nomme M. Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par le MTMDET pour lesdits travaux.

2018-05-81 **Société St-Jean-Baptiste – Demande de commandite pour les bénévoles**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCORDER un montant de 100 \$ à la Société St-Jean-Baptiste (SSJB) du Centre-du-Québec, don qui sera bonifié par la SSJB afin de remettre des cadeaux aux bénévoles de notre territoire s'impliquant dans les festivités du 23 et 24 juin prochain et d'en autoriser le paiement.

2018-05-82 **Demande de l'école primaire NDPS – Spectacle de fin d'année**

IL EST PROPOSÉ PAR : **GILLES GAUVREAU**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

DE permettre à l'école primaire NDPS d'utiliser gratuitement le centre communautaire ainsi que la scène, rideaux, lumières, système de son etc., matériels requis afin d'y présenter leur spectacle de fin d'année le 17 mai 2018. La municipalité s'engage également à attitrer un membre de son personnel qui sera responsable de la coordination des étapes (montage/démontage de la salle, gestion des appareils audio/visuels, support technique etc) et ce, gratuitement.

2018-05-83 **Demande de la Fabrique Sts-Anges - Dons pour l'activité de la "criée des âmes"**

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'OFFRIR à la Fabrique Sts-Anges de Ham-Nord 2 Certificats cadeau d'une valeur de 160\$ pour une soirée de location au centre sportif, items qui seront vendus à l'enchère lors de l'activité de la "Criée des âmes" qui se déroulera dimanche le 21 octobre 2018.

2018-05-84

Renouvellement des assurances 2018-2019

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'AUTORISER le renouvellement de la police d'assurance avec la MMQ pour l'année 2018-2019 pour un montant de 35,857\$.

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. De la distribution du compost qui aura lieu le dimanche 20 mai 2018 dans le cadre de la journée de l'arbre au Centre Sportif;
2. D'une confirmation du FEPTEU de la prolongation du délai pour la réalisation des travaux jusqu'au 31 mars 2019;
3. De la réception de la réponse négative du FEPTEU suite à notre demande d'aide financière supplémentaire demandée;
4. De l'envoi au MAMOT et au MTMDET d'une demande d'aide financière à même leurs fonds discrétionnaires;
5. Que la Remise des certificats de formation pour les pompiers volontaires de l'ensemble de la MRC se tiendra le jeudi 7 juin au Mont Arthabaska ;
6. De l'appui de notre député, M. Sébastien Schneeberger, pour la demande au MTMDET de faire des travaux sur la route 161;
7. D'une rencontre de consultation à la Commission Scolaire le mardi 15 mai;
8. De l'invitation aux élus et au personnel municipal à participer au « Rallye Interactif » de la CDCBF, vendredi le 11 mai;
9. D'une conférence santé offerte par la municipalité à ses citoyens le vendredi 11 mai à 13h30 au Centre Communautaire;
10. Du rapport d'inspection du pont #P-07932 (Ruisseau Demers) fait le MTMDET;
11. De questions d'un citoyen présent à l'assemblée sur l'entretien des puits et du réseau d'aqueduc;

Le maire lève l'assemblée à 20h50.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
secrétaire-trésorier.

Je, François Marcotte maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.